

Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

M. LE MAIRE, Rapporteur : Pour les opérations d'un montant égal ou supérieur à 210 000 € HT ayant fait l'objet d'une mise en concurrence selon une procédure formalisée par le Code des Marchés Publics (appels d'offres, procédures négociées, concours...), le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés correspondants soit par délibérations spécifiques, soit par délibérations générales regroupant les différents marchés annuels des directions et services.

Pour certains des marchés mentionnés ci-dessus, des avenants doivent être établis afin de prendre en compte des prestations supplémentaires non prévues initialement, mais répondant totalement à l'objet de ces marchés.

Ces avenants concernent les opérations suivantes :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Grande Rue - Pose de dalles en pierre calcaire en réfection de fouilles (entre la place du 8 Septembre et la rue de la Bibliothèque) <i>Travaux supplémentaires</i>	ISS ESPACES VERTS 25000 Besançon	201 047,60 € TTC	35 952,40 € TTC	6/07/07
Requalification de la rue Bersot (entre la rue des Granges et la rue Proudhon) Fourniture et pose de dalles granit gris <i>Travaux supplémentaires</i>	ISS ESPACES VERTS 25000 Besançon	309 488,92 € TTC	10 065,54 € TTC	-
Requalification de la rue Bersot (entre la rue Proudhon et la rue d'Alsace) Aménagement d'un plateau piétonnier en dalles granit gris jaune <i>Travaux supplémentaires</i>	ISS ESPACES VERTS 25000 Besançon	467 196,59 € TTC	12 336,63 € TTC	-
Réaménagement des locaux IRTS Maison des Syndicats Lot 4 - Menuiseries extérieures bois, stores extérieurs <i>Travaux supplémentaires</i>	VD MENUISERIE 25112 Baume-les-Dames	33 623,90 € TTC Avenant n° 1 sans incidence financière	+ 1 918,20 € TTC Avenant n° 2	28/06/2007
Réaménagement des locaux IRTS Maison des Syndicats Lot 5 - Menuiseries intérieures <i>Travaux supplémentaires</i>	VD MENUISERIE 25112 Baume-les-Dames	45 5217,84 € TTC + 359,66 € TTC Avenant n° 1 + 1 516,52 € TTC Avenant n° 2	+ 196,29 € TTC Avenant n° 3	-

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Réaménagement des locaux IRTS Maison des Syndicats Lot 9 - Sols souples <i>Travaux supplémentaires</i>	HENRY 25320 Chemaudin	37 002,34 € TTC + 3 925,12 € TTC Avenant n° 1 Avenant n° 2 sans incidence financière	+ 1 373,21 € TTC Avenant n° 3	28/06/2007
Pôle d'animation de Planoise Maison de quartier et Médiathèque <i>Travaux supplémentaires</i>	SAINTOT (EIFFAGE) Besançon Mandataire du groupement d'entreprises conjointes	4 288 375,15 € TTC + 157 065,62 € TTC Avenant n° 4 Avenants 1, 2 et 3 sans incidence financière	+ 94 777,67 € TTC Avenant n° 5	31/08/2007
Réaménagement des locaux IRTS Maison des Syndicats Lot 12 - Courants faibles et forts <i>Travaux supplémentaires</i>	SIELEC 70000 Vaivre et Montoille	219 790,79 € TTC Avenant n° 1 sans incidence financière + 2 151,36 € TTC Avenant n° 2 + 850,48 € TTC Avenant n° 3	+ 1 761,72 € TTC Avenant n° 4	-
Abri de nuit des Glacis Restauration des bâtiments existants Lot 8 - Chauffage, plomberie <i>Travaux supplémentaires</i>	TISSERAND 25320 Boussières	253 854,89 € TTC	+ 1 118,86 € TTC Avenant n° 1	31/08/2007
Extension et restructuration de la Bibliothèque des Clairs-Soleils <i>Travaux supplémentaires</i>	TRIOME 25000 Besançon	232 423,75 € TTC	+ 3 834,85 € TTC Avenant n° 1	-
Abri de nuit des Glacis Restauration des bâtiments existants Lot 5 - Plâtrerie, peinture <i>Travaux supplémentaires</i>	CABAUD 25000 Besançon	21 884,70 € TTC	+ 2 617,10 € TTC Avenant n° 1	31/08/2007
Stade Léo Lagrange Phase préliminaire 2007 Lot 9 - Peinture <i>Travaux supplémentaires</i>	BTT 25000 Besançon	18 354,59 € TTC	+ 1 025,45 € TTC	31/08/2007
Stade Léo Lagrange Phase préliminaire 2007 Lot 6 - Châssis alu, serrurerie <i>Travaux supplémentaires</i>	OBLIGER 25480 Miserey	56 166,30 € TTC	+ 763,05 € TTC	-

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Stade Léo Lagrange Installation de tribunes <i>Travaux supplémentaires</i>	FRANCE TRIBUNES 25640 Douvot	391 203,68 € TTC	+ 11 235,22 € TTC	-
Réaménagement des locaux IRTS Maison des Syndicats Lot 6 - Doublage, isolation <i>Travaux supplémentaires</i>	ECO PEINTURE 25220 Chalezeule	19 143,30 € TTC Avenant n° 1 + 1 242,17 € TTC	+ 2 472,19 € TTC Avenant n° 2	31/08/2007
Réaménagement des locaux IRTS Maison des Syndicats Lot 7 - Plafonds démontables <i>Travaux supplémentaires</i>	SPCP 25600 Vieux Charmont	11 957,54 € TTC Avenant n° 1 + 573,95 € TTC	+ 255,75 € TTC Avenant n° 2	31/08/2007
Réaménagement des locaux IRTS Maison des Syndicats Lot 2 - Etanchéité <i>Travaux supplémentaires</i>	BONNET 25410 Velesmes Essarts	15 098,90 € TTC Avenant n° 1 sans incidence financière Avenant n° 2 + 1 315,60 € TTC	+ 840,53 € TTC Avenant n° 3	31/08/2007
Réaménagement des locaux IRTS Maison des Syndicats Lot 5 - Menuiseries intérieures <i>Travaux supplémentaires</i>	VD MENUISERIE 25112 Baume-les-Dames	45 527,84 € TTC + 359,66 € TTC Avenant n° 1 + 1 516,52 € TTC Avenant n°2 + 196,29 € TTC Avenant n° 3	+ 499,59 € TTC Avenant n° 4	31/08/2007
Réaménagement des locaux IRTS Maison des Syndicats Lot 10 - Peinture <i>Travaux supplémentaires</i>	ECO PEINTURE 25220 Chalezeule	77 958,13 € TTC Avenant n° 1 + 228,40 € TTC	+ 1 852,60 € TTC Avenant n° 2	-
Etude pré-opérationnelle d'aménagement du quartier des Vaïtes <i>Prestation complémentaire</i>	M. GRETHER 75012 Paris	307 285 € HT	7 774 € TTC	-

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ces avenants.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 20 septembre 2007.